

Direction interdépartementale des routes Ouest

Liberté Égalité Fraternité

Rennes, le

Secrétariat Général à la Modernisation, à l'Aide aux Agents et au Pilotage des Services

Mél: pmpt.sgmaaps.diro@developpement-durable.gouv.fr

Pôle Modernisation et Pilotage Transversal

Le directeur

à

Affaire suivie par : Raphaël MACHETOT

Tél.: 02 99 33 46 82

82

Mesdames et Messieurs les chefs de

service et de district

Objet : Lettre de mission concernant le stockage et l'exploitation des données numériques de la DIR Ouest

PJ: Synoptique réseau informatique

Contexte

Dans une période de profondes mutations des mobilités, de la gouvernance des politiques et des infrastructures routières, le modèle d'organisation des Directions Interdépartementales des Routes est réinterrogé par plusieurs facteurs : la réforme 3DS, la baisse des effectifs, les réflexions autour du plan d'actions stratégiques inter-DIRs, l'absence d'outil interne pour le partage des données, les problématiques d'accès à la donnée, l'absence de bilan d'activité DIRO...

Le pilotage du contrôle de gestion est confié au Pôle Modernisation et Pilotage Transversal (PMPT) du Secrétariat Général à la Modernisation, l'Aide aux Agents et au Pilotage des Services (SGMAAPS). Il utilise la donnée afin de suivre l'activité, créer et mettre à jour des indicateurs ou d'effectuer des études. Il s'appuie sur des bases Access n'étant plus utilisées, devenues obsolètes et des tableaux de bord bâtis avec des circuits divers, selon les indicateurs, et dont la qualité dépend de nombreux acteurs.

Un groupe de travail a été constitué en 2021 pour réaliser un inventaire des données existantes à la DIR Ouest. Puis en 2023, un inventaire des outils est venu compléter ce recensement. En collectant divers cas d'usage, le GT a pu identifier

une démarche de gestion des données et de leur exploitation en vue de répondre au plan d'actions stratégiques inter-DIRs.

Objectifs

Cette démarche permettra plus d'homogénéité entre les DIR, en offrant la possibilité de mesurer la performance pour contribuer à une amélioration continue. Cette mesure de performance s'appuiera sur la construction et le renseignement de **tableau de bord d'indicateurs** fiables, comparables et pérennes, directement liés aux orientations stratégiques et aux objectifs du projet de service en s'appuyant opportunément sur le Système de Management de la Qualité en découlant.

L'objectif premier est de disposer d'un catalogue de restitutions et d'indicateurs contribuant au contrôle de gestion. Le recensement des besoins d'indicateurs doit permettre la mise en place d'un inventaire de restitutions faisant apparaître une liste des différentes sources de données nécessaires, de leur mode d'accès ou leur référent. Il en découlera des possibilités de croisement d'indicateurs de performance et aussi l'opportunité d'automatisation de certains éléments potentiellement chronophages. Ces indicateurs aideront à prendre des décisions pour alimenter le processus d'amélioration continue.

Ce catalogue de restitutions devra présenter :

- le domaine / le processus qualité;
- la source de la donnée;
- la date de la donnée;
- le périmètre de la donnée;
- le gestionnaire / référent de la donnée ;
- le niveau de confidentialité

En parallèle de la construction des restitutions **d'indicateurs**, il sera mis en place une solution interne basée sur une offre ministérielle (cf. synoptique joint) pour faciliter l'accès aux données de tous les services, par tous les services, dans les limites de droits d'accès définis selon les profils d'agents.

À terme, des **indicateurs** de performance pourront être analysés et comparés à chaque entité.

Cette mission facilitera également l'harmonisation des pratiques pour fiabiliser et automatiser le reporting. L'ambition est de créer un cercle vertueux d'une performance accrue, pour une meilleure utilisation des moyens alloués. Sous la direction du CODOR et après présentation au CODIR, ce travail permettra de mener une réflexion sur la mise à jour et l'évolution des indicateurs pertinents et des restitutions nécessaires.

Méthode

A la suite d'échanges et de réflexions avec le Pôle des Systèmes d'Information (PSI), concernant les différents outils nécessaires à la bonne mise en place de cette collecte/analyse de données, un benchmark sera effectué pour identifier les différentes possibilités de logiciels pérennes dans le temps, également dotés d'un support et soutenus par le ministère avec des formations à disposition si besoin.

Pour la mise en place opérationnelle de cette mission, une équipe projet sera constituée pour l'élaboration de ce catalogue :

- directeur de projet :Guillaume LAVENIR (SGMAAPS);
- directrice adjointe de projet : Sophie CAHU (SGMAAPS/PMPT)
- chef de projet : Raphaël MACHETOT (SGMAAPS/PMPT);
- cheffe adjointe de projet : Béatrice PANSART (DIRECTION);
- membres: Guirec MORVAN (PSI), Anthony BAZIN (SGMAAPS/PFIC), Kevin LE MOUEL (District Vannes), Sarah GOYER (SEM), Frédéric TALBOURDET (SGMAAPS/PMPT), Nicolas CHENEVIÈRE (SMT), Nicolas CHEBASSIER (CEI Pleumeleuc), Yannick GALARD (SIR);
- fournisseurs de données: Assistant chef de service SIR, adjoint chef de service SEM, adjoint au chef de service SMT, chargé de projet SIG, chargé de mission qualité, chargé de mission pilotage, responsable PCIR;
- instances de rendu-compte : CODOR et CODIR.

À la suite des formations aux outils, des premières études de cas seront présentées pour vérifier la pertinence des résultats.

Le catalogue des restitutions souhaitées sera enrichi par des échanges avec chaque district et service, à la suite de rencontres bilatérales équipe projet / service.

Le catalogue, ainsi construit, sera présenté sous forme d'un tableur filtrable, soumis à l'approbation de la direction.

Une fois ce catalogue validé, les restitutions seront à réaliser pour être partagées. Pour cela, une solution ministérielle a été mise en place (cf. synoptique en annexe). Pour construire le processus de collecte, d'analyse et de restitution basé sur cette solution, il sera nécessaire de recruter un stagiaire avec un profil adéquat. Son travail consistera à proposer une méthode documentée et à la mettre en place pour aboutir aux exports demandés.

Des premiers tests seront à réaliser pour vérifier la bonne marche et la pertinence de l'outil sélectionné. Une mise en place progressive d'accès à la base de données sera nécessaire pour vérifier la soutenabilité du réseau informatique. L'accès aux restitutions sera restreint aux chefs de service, membre du CODIR, dans un premier temps.

<u>Calendrier</u>

- Pour fin octobre 2024 : recrutement des membres de l'équipe projet ;
- Pour fin janvier 2025 : rendu initial du catalogue des restitutions souhaitées soumis à validation et tri par la direction ;
- Pour fin mars 2025 : premier cas d'usage pour présentation aux instances de rendu compte;
- Pour fin juin 2025 : inauguration de la base données, accès restreint aux chefs de service dans un premier temps;
- Pour début septembre 2025 : ouverture d'accès à tous les agents avec restrictions selon profils ;
- Pour fin janvier 2026 : première exploitation de données sur une année pleine pour faire apparaître les premiers indicateurs de performance ;

Le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest

Frédéric LECHELON

